

Communiqué

Après la désinformation, la prime au non- gréviste... la répression ?

Après avoir tenté de stigmatiser ces mauvais salariés qui refusent une Loi instituant le travail gratuit au lieu et place d'une réelle solidarité, le gouvernement serait-il en train de rechercher des boucs émissaires de son fiasco du 16 mai ?

Cette journée fait décidément l'objet d'attentions très particulières :

- Une régularisation par un crédit d'horaires variables pour tous les agents présents ou non le 16 mai ...sauf les grévistes prélevés comme une journée normale !
- Des comptables dont le poste était fermé ce jour là, doivent justifier personnellement de cette fermeture sur fond de menaces de leur hiérarchie.

Il est parfaitement inacceptable que de telles mesures et pressions hiérarchiques s'exercent dans le cadre d'une journée de grève.

Le SNT- CGT, qui a appelé à la grève dans le cadre d'une intersyndicale Trésor CGT,CFDT,CFTC,SUD et UNSA et à tous les niveaux (MINEFI et Fonction Publique) refuse que des agents soient mis en cause pour avoir fait grève ou fermé leur poste un jour particulièrement touché par l'absentéisme du fait de cette grève et autres motifs d'absences prévues par les textes.

Pour le SNT – CGT, ces mises en cause et ces menaces sont de nature à détériorer profondément et durablement les relations sociales dans les départements et dans la Direction de la Comptabilité Publique.

Si elles étaient mises en application, elles signifieraient clairement, après les décisions de F. MER en matière de retenues, un nouveau pas dans la répression antigrevé sur fond d'annonces gouvernementales en matière de service minimum.

Montreuil le 23 mai 05